



LE NOUVEL OBSERV'ACTEUR

SGSS et S2E - NANTES Septembre 2018 - N° 174

Dans ce numéro :	
IRP	1
Cadres	2.1
RTT	2.2
Infos CFDT	2.3

Représentation des salariés, du CE, DP, CHSCT au CSEE

CE, DP, CHSCT, c'est fini ! Les ordonnances Macron sont passées par là et ont regroupées ces 3 instances pour n'en former qu'une, le CSE, Comité Social et Economique. Les instances fusionnent, mais leurs missions restent les mêmes.

La loi a donné un cadre juridique pour le fonctionnement mais a laissé la place à la négociation d'entreprise. Celle-ci vient de se terminer à Société Générale. La CFDT a bataillé pour avoir les moyens de continuer à vous représenter, vous conseiller et vous défendre mais aussi pour nous permettre de continuer à vous proposer des activités sociales et culturelles.

Les représentants des salariés siégeront désormais au sein d'un Comité Social et Economique d'établissement (CSEE). A Nantes, cette organisation sera effective aux prochaines élections professionnelles qui auront lieu courant Novembre 2019.

La liste de candidats sera composée de 14 élus titulaires et 14 élus suppléants. La loi impose 2 collèges, TMB et Cadres, ainsi qu'une

mixité proportionnelle par collège pour que chaque catégorie soit représentée. Dans notre établissement, si nous faisons une estimation avec uniquement l'effectif SG au 31/12/2017, cela donne une délégation de 8 TMB, 5 femmes et 3 hommes et 6 cadres, 3 femmes et 3 hommes. Les chiffres pourront être modifiés par le nombre de CDD, d'intérimaires et de salariés mis à disposition à due proportion de leur temps de présence au

cours des 12 mois précédents.

A la CFDT, nous souhaitons dès à présent vous sensibiliser pour que l'idée de devenir candidat sur nos listes cheminent dans votre tête car nous avons besoin de vous.

Cet engagement est de 4 ans, il nécessite d'être réfléchi. Si vous êtes sensible au respect des règles, à l'équité sociale, la loyauté, le dialogue, le partage, le travail en équipe et si vous souhaitez apporter votre aide à vos collègues, être à l'écoute, venez nous rencontrer pour en parler. C'est l'envie qui doit être votre premier moteur. Les connaissances et les compétences s'acquièrent au fil du temps par le compagnonnage et la formation, comme dans tout poste.

A la CFDT, nous avons aussi besoin de vous en tant qu'adhérent. Être adhérent est tout d'abord un acte de soutien aux élus CFDT en place. Pour notre confiance et notre réussite, nous devons nous sentir légitime. Être adhérent CFDT n'est pas une tare, une honte, c'est adhérer à un mouvement de défense des salariés, ni catégoriel, ni corporatiste.

Être adhérent CFDT n'est pas d'entrer dans une secte où on se doit d'être d'accord avec son gourou, la confrontation d'idées et le dialogue sont le maître-mot.

En résumé, cette campagne électorale, cette élection et ce prochain mandat ne se feront pas sans vous. Alors n'attendez pas, prenez contact avec un de nos élus.

A bientôt !



Le plastique c'est pas fantastique !...

La journée de l'environnement créée par l'ONU avait pour but de sensibiliser la population aux problématiques environnementales. Aujourd'hui peut-on se contenter d'une journée par an pour se souvenir que notre planète n'est qu'un lieu de passage pour l'humanité ?

Les constats sont de plus en plus alarmants, toujours plus de déchets, de pollution.

Les ressources annuelles de la planète sont épuisées de plus en plus tôt chaque année...

Ce sont 20 milliards de tonnes de déchets qui sont déversées annuellement dans les océans et causant la mort d'1,5 million d'animaux.

Un septième continent constitué de déchets (majoritairement plastique) dérive au milieu du Pacifique et un autre se forme en Atlantique. Il est maintenant grand temps d'agir chacun à son niveau. Chez soi bien sûr : en limitant les emballages plastiques (bouteilles, suremballages, ...) et en priorisant les emballages biodégradables, voire plus d'emballage du tout (apporter ses contenants lorsqu'on fait son marché, c'est simple et pas plus cher).

Au travail aussi, nous pouvons agir. Les gobelets aux distributeurs peuvent être évités en utilisant notre mug, les touillettes par une cuillère, ... et plus encore. Y avez-vous déjà pensé ?

Des actions individuelles et collectives peuvent être mises en place pour protéger notre planète.

Chacun peut contribuer, pour cela, de nombreuses solutions existent : limiter l'impression papier, dématérialiser ses documents, ... Ces actions sont largement engagées et encouragées au sein de notre entreprise, alors pourquoi pas réduire notre consommation de plastique aussi !

Sylvie POUPARD-GARDE
Elue DP

NOA d'honneur



Le chiffre du mois : 103 396 €

A l'ensemble des salariés qui se sont investis pour faire du Forum des métiers une vraie réussite. Des supports clairs et synthétiques, des vidéos, des photos qui ont donné vie à nos sigles si peu parlants, un vrai travail de pro. Au-delà de la com, il y avait l'envie de partager. Merci !

La contribution au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées due par notre établissement pour non respect de l'emploi de 6% de travailleurs handicapés.

Mais au fait, c'est quoi un bon manager ?

C'est celui qui a en charge l'encadrement d'une équipe, sans être directement impliqué dans les choix stratégiques de l'organisation. C'est celui qui gère une équipe avec des personnalités variées ou au sein de laquelle peuvent éclater des conflits.

C'est celui aussi qui prend en compte les compétences, désirs, contraintes professionnelles et personnelles dans l'affectation des missions à accomplir. Trouver la bonne place et permettre la motivation de chacun.

Il organise la progression dans le parcours professionnel de chacun de ses collaborateurs par l'évaluation régulière et l'accompagnement.

Il reconnaît le travail de ses collaborateurs, sait les féliciter, souligner et valoriser les actions positives, noter et parfois recadrer ou sanctionner les dysfonctionnements.

En tant que manager, il faut aussi

« faire avec », faire avec le trop-plein d'outils de gestion de reportings, faire avec l'individualisation et la compétition.

Il faut aussi se confronter à la dictature des indicateurs chiffrés (qui ne croule pas sous les tableaux de bords, CAPEX, ...) L'invasion des reportings, chronophages, peut prendre jusqu'à 30% du temps de travail. Pour une efficacité qui reste à démontrer.

« *Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément* » Albert Einstein.

Et tout le temps dédié à la mise en place de ces tableaux et reportings est autant de temps non consacré à toutes les autres tâches

contenues dans la fiche de poste.

En plus de tenir les mornings meetings, il faut préparer les entretiens d'évaluation

(ouverture, mi-parcours et clôture), les entretiens professionnels, maîtriser la gestion des ressources humaines (recours à l'intérim, gestion des congés...), assister aux réunions sur les différents projets...

Dans un monde idéal, on pourrait s'attendre à retrouver les comportements ci-dessous chez les managers :

- Un bon manager ne passe pas sa vie en réunion
 - Un bon manager est empathique
 - Un bon manager est souriant
 - Un bon manager partage l'information
 - Un bon manager félicite ses équipes
 - Un bon manager ne considère pas que vous êtes à sa disposition
 - Un bon manager est courageux
 - Un bon manager s'occupe de toute son équipe
 - Un bon manager sait que vous avez une vie privée
 - Un bon manager fait grandir son équipe
- Etre un bon manager au quotidien n'est pas facile, mais essayé de l'être c'est déjà bien.



Jours RTT 2019

La Direction a réuni les organisations syndicales pour les informer du nombre de jours de RTT attribués pour 2019. A Société Générale, les jours RTT sont en totalité à la disposition du salarié sauf dans le réseau d'agences où certains sont positionnés par l'employeur.

Pour le réseau, la CFDT a demandé 2

jours de fermeture collective supplémentaires les samedis 20/04 et 02/11/19. Seul le 20/04 a été accepté.

Nombre de jours RTT attribués :

- 19 jours pour les temps plein effectuant 39 h 00
- 16 jours pour les cadres au forfait à 209 jours.

Journée de solidarité:

En 2019, la journée se traduira comme les années précédentes, par l'utilisation d'un jour de repos sur l'année. La loi fixe à 7 heures la contribution pour un salarié. Par conséquent, les collaborateurs bénéficieront d'une récupération d'une heure à prendre sur l'année après accord de la hiérarchie.

Abonnement : Vouloir être informé est un droit

Notre droit syndical vous permet de recevoir des informations syndicales directement sur votre messagerie professionnelle.

- Pour des informations nationales vous concernant : conditions de travail, rémunération, formation, plans de transformations...mais aussi du CSEC, de la mutuelle...

- Pour être informé en temps réel des informations transmises par les élus de votre entité : CE, DP, CHSCT... et bientôt CSEE

C'est sans engagement, vous pourrez vous désabonner à tout moment.

Par souci de confidentialité, vous pouvez également choisir de recevoir ces informations sur votre boîte personnelle.

Si vous recevez déjà L'HEBDO chaque semaine, vous n'avez aucune action supplémentaire à effectuer, sinon **celle de faire abon-**

ner vos collègues.

Quelques informations sont réservées à nos adhérents, parce que nous voulons les privilégier.

N'attendez plus, rendez-vous sur notre site cfdt-sg.fr pour vous abonner !

Toutes les infos sont écrites et diffusées par des élus CFDT, si vous appréciez leurs contenus, vous pouvez aussi nous rejoindre et adhérer pour les encourager !



Une réaction, une question, une suggestion, n'hésitez pas, contactez-nous via cfdt.sgnantes@gmail.com

Numéro rédigé par Nathalie COUCHELLOU, Nathalie MOURRAIN, Sylvie POUPARD-GARDE